



Communiqué de MSF du mardi 20/10/2020

Alors que nous sommes officiellement entrés dans la deuxième vague de COVID-19 et que l'hiver est à nos portes, le constat est là : les capacités d'hébergement de la région bruxelloise sont en situation de saturation et leur augmentation ne sont pas à l'ordre du jour. Au contraire, le nombre de places d'hébergement diminue. Des centaines de personnes fragilisées, dont des migrant.e.s en situation d'errance, ne disposent pas de place dans un centre d'hébergement. Parmi elles, des cas suspects ou avérés de COVID-19. Médecins Sans Frontières, Médecins du Monde, le CIRÉ, la Plateforme Citoyenne BxlRefugees et SOS Jeunes tirent la sonnette d'alarme.

### Moins d'hébergements disponibles

Le nombre de place dans les structures d'hébergement 'classiques' s'est restreint. Depuis fin septembre, le Samusocial a par exemple dû diminuer sa capacité d'accueil de 80 places suite à une baisse de subventions et à la rénovation de son centre Poincaré.

Autre constat : les mesures exceptionnelles prises par les autorités bruxelloises ne répondent pas aux besoins. Les personnes les plus démunies avaient pu compter sur 950 lits dans 12 hôtels et auberges de Bruxelles, lors de la première vague de COVID-19. Désormais, ce ne sont plus qu'environ 570 personnes sans-abri qui sont hébergées dans différents hôtels au moins jusqu'au 30 juin 2021, comme l'a annoncé le ministre bruxellois de la Santé Alain Maron mercredi dernier. Soit 380 places en moins que lors de la première vague.

### UNE POLITIQUE DE RELOGEMENT AMBITIEUSE EST DEMANDÉE PAR LES ASSOCIATIONS

« Il nous paraît inconcevable, et certainement inhumain, de considérer un retour en arrière, en renvoyant cette population à la rue. Nous pensons qu'il est nécessaire de profiter des progrès déjà obtenus - tels que la mise à l'abri et la relative stabilisation des personnes sans-abri dans une structure de logement, le travail de suivi socio-médical effectué et le lien de confiance créé dans un cadre sécurisé - ainsi que de la mise en évidence de l'utilité du logement comme élément de santé individuelle et publique ».

### Testing et tracing



« Comment contrôler les clusters avec plus de personnes en rue ? Et comment mettre en place un tracing efficace ? Dans le contexte de rebond de l'épidémie de COVID-19, la prise en charge des personnes sans-abri et la prévention sont plus d'actualité que jamais. Et, la crise du COVID-19 nous l'a appris : des solutions de relogement, même temporaires, peuvent être trouvées », expliquent les associations.

Celles-ci demandent que des solutions soient mises en œuvre pour permettre l'accès au testing et au tracing pour l'ensemble des populations vulnérables, y compris les personnes hébergées sur des lieux non agréés, tels que les squats.

« Les barrières administratives qui entravent l'accès aux soins de santé et de santé mentale sont contraires aux impératifs de santé publique. Elles doivent être levées sans délai. Et une politique inclusive, notamment au niveau des CPAS doit être renforcée », continuent les associations.

« Nos équipes sont confrontées de manière croissante aux conséquences de la crise sur la santé mentale et physique des publics les plus vulnérables. La tension est palpable, les épisodes de décompensation se suivent et, hélas, se ressemblent de plus en plus. La complexité et l'imbrication des problématiques augmentent et questionnent notre capacité même à répondre aux demandes qui nous sont adressées, dans un contexte plus que saturé ».

Les associations demandent d'urgence :

La prolongation des réquisitions des établissements hébergeant des personnes sans-abri et des moyens permettant à ces structures de fonctionner 24h/24, le temps que des solutions de relogement soient trouvées.

Le relogement, aussi rapide que possible, des personnes hébergées dans ces structures. Un accueil inconditionnel des mineurs particulièrement vulnérables qui se trouvent sur notre territoire pour leur apporter une protection et limiter les violences physiques et psychiques qu'ils et elles subissent.

Mais aussi :

La mise en place d'une concertation sur les dispositifs de jour (centres de jour, distribution de nourriture, services d'hygiène et de siestes), sur lesquels nous sommes sollicités en parallèle,



## Besoin urgent de plus d'hébergement pour les personnes vulnérables

afin de construire ensemble une stratégie globale.

L'accès inconditionnel aux soins de santé, en ce compris les soins de santé mentale, ainsi qu'au testing de tous les publics vulnérables, quelles que soient les conditions de (non)logement.

L'ouverture maximale des voies légales permettant de régulariser la situation des publics migrants.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous avons l'occasion de mettre en place, pas à pas, une politique structurelle visant à mettre fin au sans-abrisme. Les organisations signataires de ce communiqué sont convaincues de la possibilité d'y arriver.